Presse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1982)**

Heft 644

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

VAUD-ONU

Préfets zélateurs

Le comité contre l'adhésion de la Suisse à l'ONU s'est donc constitué, avant même que s'ouvre le débat parlementaire. Zèle remarquable. Y figure, dans le canton de Vaud, la liste traditionnelle des notables locaux, selon la coutume.

On y découvre toutefois avec surprise une brochette de préfets qui signent ès fonctions. Il serait étonnant que le Conseil d'Etat vaudois soit unanime sur le sujet de l'adhésion à l'ONU. De surcroît, le chef du département dont ils dépendent administrativement figure en tête de liste du comité. Les préfets qui s'alignent font préfets au fixe.

SALAIRE

Un homme d'Etat n'a pas de prix

«Traktandum», service de documentation pour la classe politique cantonale et communale, vient donc de publier un tableau des revenus assurés aux conseillers d'Etat pour l'exercice de leurs fonctions. Reprise d'abord par le «Tages-Anzeiger», l'information a fait le tour de la Suisse grâce à l'ATS. En bref: les conseillers de Bâle-Ville sont les mieux payés puis viennent les Zurichois et en fin de liste les conseillers n'ayant pas à consacrer tout leur temps aux fonctions gouvernementales.

Ce tableau est-il exact? En chiffres absolus certainement. Mais est-il justifié d'en rester à ce mode-là de calcul? Pourquoi ne pas se demander par exemple combien coûte chaque conseiller à chaque habitant? Des résultats qui resteraient eux aussi approximatifs puisque quelques cantons se contentent de cinq conseillers d'Etat, alors que d'autres en ont neuf. Pourquoi ne pas se demander aussi combien chaque Conseil d'Etat dans son ensemble coûte aux contribuables? Où l'on découvrirait que les cantons, à faible population, ont un Conseil d'Etat plus coûteux par habitant que les grands cantons.

Vaut-il en définitive la peine de se livrer à ces petits jeux? Pourquoi pas, à condition de ne pas y attacher trop d'importance!

Terminons donc par les chiffres de «Traktandum», complétés par nos calculs pour les sept cantons où le français est une langue officielle (le chiffre de la population selon le recensement de 1980 a été retenu pour calculer le revenu par habitant):

Canton	*Elus*	*Rétrib. annuelle Francs*	*Par habitants Centimes*
BE	9	172 368	18,9
GE	7	144 924	41,5
VD	7	134 121	25,4
VS	5	133 975	61,3
FR	7	123 769	66,8
NE	5	122 080	77,1
JU	5	106 964	164,6

PRESSE

Les trous de la gauche

Diverses campagnes financières sont en cours dans la presse de gauche helvétique. Comme d'habitude, dirait-on. Une petit récapitulation, pour se souvenir qu'en marge des grandes manœuvre des millionnaires de la branche, la lutte pour la survie (ou pour l'élargissement de la diffusion) est à l'ordre du jour pour bon nombre de «petits».

Le «Solothurner AZ» doit trouver 500 abonnés avant l'automne pour garantir la parution en 1983.

Le «Freier Aargauer» et le «Volksrecht» cherchent 250 000 francs avant la fin du mois de juin, sinon ce sera la disparition des deux journaux à fin août.

«Die WochenZeitung» a prévu un déficit de 100 000 francs pour son premier exercice. Le budget paraît pouvoir être tenu; mais tous les buts visés ne seront probablement pas atteints, d'où la nécessité de trouver des prêteurs.

En Suisse romande, «TVB» a lancé une opération survie qui devrait lui rapporter 200 000 francs.

Enfin, rappelons le demi-million cherché par la «Berner Tagwacht/Seeländer Volkszeitung» pour financer le développement du journal pendant les trois prochaines années, les souscriptions permanentes de la plupart des journaux de gauche et les appels aussi pressants que permanents à des abonnements à tarifs supérieurs à l'abonnement normal pour les sympathisants et les militants.

Mais à part ça la liberté de la presse est un des fondements de notre démocratie.

POLLUTION

Nicotine multinationale

Il fallait bien que les multinationales du tabac s'y retrouvent. Car bon gré mal gré, elles doivent, dans les pays dits avancés, et en tout cas d'un niveau de vie supérieur à la moyenne, mettre un frein à la publicité pour leurs produits, voire même accepter de commercialiser dans les pays occidentaux des cigarettes moins lourdes en nicotine et en goudrons. Qu'on se rassure: selon les meilleurs spécialistes, il semble que le recyclage de ces multinationales-là soit en bonne voie de parachèvement: les pays du tiers monde aujourdhui sont inondés des cigarettes invendables ailleurs. Pas question, dans ces régions en voie de développement de restrictions légales à la publicité pour la fumée, pas question non plus de «codes» plus ou moins volontaires de promotion. La santé des Occidentaux passe par l'intoxication de l'Afrique et de l'Extrême-Orient. Les cendriers communicants.